



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV®](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

SESSION 2016

Métropole - Antilles - Guyane - Réunion

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR AGRICOLE EXPRESSION FRANÇAISE ET CULTURE SOCIOÉCONOMIQUE

Toutes options

Durée : 240 minutes

Matériel(s) et document(s) autorisé(s) : **Aucun**

Le sujet comporte **8** pages

LISTE DES DOCUMENTS

DOCUMENT PRINCIPAL : Marc CHEVALLIER, *Alternatives économiques*, Hors-série N°100-Février 2014.
(Extrait)

DOCUMENTS ANNEXES

DOCUMENT 1 : Dossier l'Homme Data, « Mon ADN en ligne », (Extrait), Doral, Floride, in *Courrier international*, n°1272, du 19 au 25 mars 2015

DOCUMENT 2 : Laurent TELO, « "Le Monde" sur un fil », Le magazine du *Monde*, 17 janvier 2015, p. 12 (Extrait)

DOCUMENT 3 : Ai WEIWEI, « Internet. Les États-Unis se comportent comme la Chine », *The Guardian*, <http://www.courrierinternational.com>, 13 juin 2013

DOCUMENT 4 : Dessin humoristique en ligne sur <http://www.laviemoderne.net/grandes-autopsies/37/l-acculture-en-serres>, *Quand l'optimisme numérique devient mortifère*, Loys, 13/01/2013

SUJET

Quatre points seront consacrés à l'évaluation de la présentation et à celle de la maîtrise des codes (orthographe et syntaxe).

PREMIÈRE PARTIE (7 points)

En vous appuyant sur le **document principal** et sur vos connaissances personnelles, répondez aux questions suivantes.

Première question (3 points)

Dans quels domaines Internet permet-il d'exercer un pouvoir, selon l'auteur ? Identifiez-en au moins deux en les illustrant par des exemples précis tirés du texte.

Vous répondrez en une dizaine de lignes.

Deuxième question (2 points)

Expliquez la phrase en caractères gras dans le texte : « *le risque est sérieux pour l'économie européenne de voir sa valeur ajoutée et ses emplois siphonnés par des multinationales américaines* ».

Vous répondrez en une dizaine de lignes.

Troisième question (2 points)

Proposez un titre pertinent pour ce texte.

Justifiez votre choix en une dizaine de lignes.

DEUXIÈME PARTIE (9 points)

Dans le cadre d'un colloque organisé dans votre établissement sur « le pouvoir d'Internet », vous choisissez de réagir en tant qu'étudiant. Vous rédigez un article de trois pages manuscrites destinées au journal local, dans lequel vous répondez à la question suivante :

Internet, instrument de pouvoir : cauchemar ou espoir ?

Vous défendrez votre position en vous appuyant sur des arguments socio-économiques et culturels précis extraits des documents joints en annexes et sur vos connaissances personnelles.

Respectez l'anonymat en ne signant pas de votre nom

DOCUMENT PRINCIPAL

La révélation, par l'ancien consultant de la NSA¹ Edward Snowden en juin 2013, de l'existence d'un vaste programme d'espionnage mené par l'Agence nationale de surveillance américaine dans le monde entier a mis au jour la toute-puissance acquise par les États-Unis dans l'univers numérique. Mais tout autant que sur les moyens colossaux que l'État américain y consacre, cette domination s'appuie sur les positions qu'ont su conquérir les grands acteurs privés d'Internet, les Google, Facebook, Apple, Amazon, Microsoft... Cette puissance menace aujourd'hui l'autonomie stratégique et la prospérité économique de l'Europe. Rééquilibrer le rapport de force avec les États-Unis ne sera cependant pas tâche facile.

Depuis le portable de la chancelière Angela Merkel jusqu'aux communications de millions de citoyens allemands ou français, en passant par les sommets du G20 ou la représentation française à l'Organisation des Nations unies (ONU), l'espionnage mis en place par les autorités américaines, à travers le programme Prism et ses avatars tels que XKeyscore ou Genie, surprend par son ampleur comme par ses capacités technologiques. Il semble qu'aucune communication ne puisse - potentiellement - échapper aux grandes oreilles américaines. Un système qui non seulement bafoue, mais rend totalement inopérantes les règles mises en place dans les pays démocratiques, et en particulier en Europe, pour protéger la vie privée des citoyens.

Au nom de la lutte antiterroriste, les États-Unis ont en effet mis le paquet : Washington ne consacre pas moins de 75 milliards de dollars par an au renseignement, soit deux fois plus que ce que la France consacre à sa défense. C'est le signe qu'aux yeux des autorités américaines, la maîtrise de l'information, acquise grâce à la suprématie dans les technologies de l'information et de la communication (TIC), confère un avantage stratégique majeur à celui qui la possède.

Les États-Unis ne déploient cependant pas un tel arsenal à des fins seulement antiterroristes. La défense des intérêts économiques américains joue aussi un rôle majeur, comme semble le montrer par exemple le fait que la NSA aurait espionné l'équipementier télécom Alcatel-Lucent. L'espionnage industriel peut en effet avoir un impact très lourd sur la vie des entreprises. Exemple : la faillite de l'équipementier canadien Nortel en 2009 semble bien avoir été précipitée par l'espionnage qu'il aurait subi de la part de ses concurrents chinois, permettant à ces derniers de formuler systématiquement des offres plus intéressantes auprès de ses clients potentiels et de remporter ainsi les marchés à son nez et à sa barbe.

Dans leur entreprise d'espionnage à grande échelle, les services secrets américains ont la partie d'autant plus aisée que les géants des services sur Internet sont eux-mêmes américains. Ceux-ci ont en effet en commun dans leur métier de collecter dans le monde entier des montagnes de données personnelles, qu'ils stockent sur des serveurs aux États-Unis. Grâce à la législation américaine sur l'antiterrorisme, la NSA y a facilement accès. Les acteurs d'Internet sont même régulièrement accusés de fournir à la NSA des *backdoors* sur leurs logiciels, c'est-à-dire des fonctionnalités inconnues de leurs utilisateurs lui permettant d'avoir accès directement aux informations qu'ils brassent.

L'hégémonie conquise par une poignée d'entreprises issues de la Silicon Valley sur Internet est cependant inquiétante aussi pour d'autres raisons que l'espionnage par la NSA. En vertu de la loi des effets de réseau² propre à l'économie numérique, Google, Facebook, Apple, Amazon - pour ne citer que les principaux acteurs - ont écrasé toute concurrence dans leur secteur d'activité d'origine, soit respectivement la recherche en ligne, les réseaux sociaux, la vente de contenus numériques et celle de produits culturels. Ils cherchent désormais à étendre leur empire sur d'autres marchés, en se positionnant en intermédiaire incontournable, à mesure que ceux-ci sont bouleversés par la numérisation. Depuis l'édition jusqu'à la voiture connectée en passant par l'e-santé, les *smart grids* (les réseaux d'énergie intelligents), la domotique, la ville intelligente et d'une manière générale ce que l'on appelle les objets connectés, destinés à prendre une place croissante dans tous les aspects de la vie quotidienne. Autant dire qu'il n'est guère de segments de l'économie qui restent à l'abri de ce bouleversement.

¹ National Security Agency

² Effet de réseau : loi s'appliquant sur certains marchés, en particulier technologiques, selon laquelle l'utilité du bien ou du service s'accroît avec son nombre d'utilisateurs

DOCUMENT PRINCIPAL (suite et fin)

Comme à chaque fois qu'une innovation de rupture se présente, leurs acteurs traditionnels pourraient bien en faire les frais. Et lorsqu'on connaît la faiblesse des acteurs européens dans le numérique - seules quinze des cent plus grandes entreprises mondiales de TIC sont européennes, selon une étude du cabinet ATKearney³ -, **le risque est sérieux pour l'économie européenne de voir sa valeur ajoutée et ses emplois siphonnés par des multinationales américaines**. L'habileté de ces dernières à tirer parti des règles fiscales actuelles pour minimiser le montant de l'impôt qu'elles paient vient encore noircir le tableau, en privant les Etats européens de ressources fiscales indispensables.

[...]

Il est donc urgent que l'Europe se dote d'une politique de concurrence adaptée aux enjeux du numérique. Mais aussi d'une politique industrielle qui lui permette de préserver son autonomie technologique. Il n'existe en effet toujours quasiment aucune politique industrielle de nature à aider de nouvelles offres de produits ou de services européens à émerger dans ces domaines. Deutsche Telekom, l'opérateur historique allemand, a annoncé il y a quelques semaines son souhait de créer un réseau Internet local pour le protéger des velléités d'espionnage étrangères. Mais outre qu'il porte en lui la perspective d'une balkanisation⁴ d'Internet, ce projet apparaît onéreux et irréaliste, puisqu'il faudrait pour cela obliger tous les services Internet stockant leurs données à l'étranger, tels la messagerie Gmail ou Facebook par exemple, à utiliser des serveurs sur le territoire allemand.

Il y aurait en revanche un intérêt stratégique pour l'Europe à soutenir les rares acteurs qu'elle compte encore dans le secteur des équipements Internet, tel Alcatel-Lucent, malmenés par une concurrence pas toujours très loyale. Et qu'elle permette aux *start-up* auxquelles elle donne le jour dans le numérique de trouver les moyens de se développer sur son sol, sans avoir nécessairement besoin d'être rachetées par un géant venu d'autre-Atlantique.

Marc Chevallier, *Alternatives économiques*, hors-série n°100, 2^{ème} trimestre 2014

³ « The Future of Europe's High-Tech Industry » ATKearney, septembre 2012.

⁴ Fractionnement, morcellement d'une institution, d'une administration pour la rendre inefficace

DOCUMENT 1

MON ADN EN LIGNE

Un mouvement citoyen qui vise à partager toutes les données médicales et notamment le code génétique émerge aujourd’hui. Mais la loi n'est pas encore prête.

En décembre 2011, Samantha Clark a ouvert son navigateur et tapé opensnp.org dans la barre d'adresse. La page s'est chargée. Samantha a cliqué sur « Inscription », entré son nom et son courriel et créé un mot de passe. En haut de l'écran s'est affiché un message en lettres rouges lui demandant de lire l'avertissement, une page listant les risques liés à l'utilisation du service. Parmi eux figuraient l'anonymat zéro, la possibilité d'être victime de discrimination de la part d'un employeur ou des compagnies d'assurances, et de voir les fouines de l'État mettre le nez dans ses affaires. Ainsi que de faire de douloureuses découvertes sur elle-même. Elle a tout lu, coché une case qui disait : « *J'ai compris l'avertissement et j'accepte de prendre ces risques* », et elle a signé. « *Ils essaient vraiment de nous dissuader* », commente-t-elle.

Samantha, 25 ans, étudiante en bio-informatique à l'université de Toronto au Canada, diffusait déjà depuis plusieurs années le fruit de ses réflexions sur Facebook et Twitter, mais ce réseau social-là était différent. Au lieu de poster des photos d'elle et de ses amis, elle allait partager un portrait de ce qui faisait qu'elle était « elle ». Elle allait mettre en ligne son ADN.

Les membres d'openSNP publient leur génotype et des informations telles que leur sexe, leur âge, la couleur de leurs yeux, leur lieu de résidence, leurs données Fitbit (un bracelet qui mesure en continu la fréquence cardiaque de son utilisateur) et leurs antécédents médicaux. Ces informations sont destinées à quiconque voudra les analyser et sont enregistrées pour l'éternité dans une base de données open source¹. Mais pour Samantha, les possibilités l'emportent sur les risques : elle aimerait que les scientifiques aient accès à l'ADN de davantage de personnes sur toute la planète. « *Plus il y aura de participants, plus il sera facile pour les chercheurs du monde entier de travailler et de faire de nouvelles découvertes*, explique la jeune femme. *Si je veux que d'autres personnes aident la science de cette façon, je dois montrer l'exemple. Lorsque ce mouvement prendra de l'ampleur, les bénéfices seront infinis.* »

[...]

Si openSNP rend la recherche collaborative sur le génome humain plus facile, il reflète également un sentiment grandissant sur Internet : le désir de reprendre le contrôle de nos « nous numériques ». De grandes entreprises opaques, comme Google et Facebook - à qui nous avons confié un grand nombre de renseignements personnels - détiennent aujourd'hui le monopole des données de tous ceux qui ont recours à leurs services et de toutes les utilisations que l'on peut faire de ces données. Les apôtres de l'open source se sont dit que nos gènes étaient voués au même sort. Sauf que personne ne s'en était encore rendu compte. [...]

Dossier l'Homme Data, « Mon ADN en ligne », (Extrait), Doral, Floride, in *Courrier international*, n°1272, du 19 au 25 mars 2015

¹ Accès à une libre diffusion des données

DOCUMENT 2

« Le Monde » sur un fil

Après l'attaque de Charlie Hebdo, des centaines de milliers d'internautes ont suivi les événements sur le live du « Monde ». Un nouveau genre journalistique qui réussit à concilier immédiateté et vérification de l'information.

Vendredi 9 janvier vers 17 heures, au moment des assauts simultanés du GIGN et du RAID à Dammartin-en-Goële et Porte de Vincennes, 860 000 internautes avaient les yeux rivés sur le « live » du *Monde.fr*. En moyenne, 500 000 personnes ont été connectées en permanence sur ce fil d'actu brûlante ouvert mercredi 7 janvier, quelques minutes après la tuerie de *Charlie Hebdo* et mis en pause le lundi 12, au lendemain des grands rassemblements populaires. Le « live » ressemble à un « chat géant ». Agrémenté d'images, de vidéos, d'infos recueillies sur le terrain par les journalistes, il accueille aussi des questions et commentaires formulés par les internautes. C'est le résultat de la mobilisation de toute la rédaction du *Monde* qui l'alimente en direct. Né dans la foulée des révoltes arabes, de la catastrophe de Fukushima en 2011 et de l'affaire Merah, ce nouveau genre journalistique vient concurrencer le flot des chaînes d'information en continu, ne supportant pas le silence. *Le Figaro, Libération, L'Express...* s'y sont mis. Particularité du « live » du *Monde*, des questions de lecteurs viennent enrichir le fil d'actualités. Questions auxquelles les journalistes répondent presque en direct. « *Il y a un côté schizophrène chez les internautes qui veulent être informés en temps réel mais sont également avides d'informations vérifiées, recoupées et d'analyses expertisées...* » précise Samuel Laurent, chef de l'équipe « Les décodeurs » et placé au cœur du réacteur durant ces cinq journées dramatiques.

Durant 125 heures, une quarantaine de journalistes, sans compter les rubricards¹, se sont succédé pour animer le fil, dans une course tenant à la fois du sprint et du marathon. La trépidation fut à la hauteur de la collision textuelle de grande ampleur - 50 000 commentaires et questions postés en cinq jours. « *Vendredi après-midi, les commentaires tombaient en rafales*, raconte Alexandre Pouchard, de l'équipe « Les décodeurs ». *Il était presque impossible de les trier, de répondre aux questions, de contextualiser...* ». C'est pourtant l'ambition affichée. Au risque d'être parfois moins rapide que la concurrence, car il y a le souci constant de la vérification des informations (et de sa responsabilité aussi). [...]

Laurent Telo, « Le Monde sur un fil », Magazine *Le Monde*, 17/01/2015

¹ Journaliste responsable d'une rubrique

DOCUMENT 3

Internet. Les États-Unis se comportent comme la Chine

Publié le 13 juin 2015 17h 41

The Guardian, Londres

Pour l'artiste chinois Ai Weiwei, le programme de surveillance américain constitue un abus de pouvoir et une grave atteinte aux libertés individuelles. Il met en garde contre le risque de dérives et souligne qu'aucun État n'a le droit d'envahir la vie privée de ses citoyens.

« Avant l'âge de l'information, le gouvernement chinois pouvait décider qu'on était contre-révolutionnaire rien que parce qu'un voisin avait signalé quelque chose qu'il avait entendu. Des milliers, voire des millions de vies ont été ruinées par le mauvais usage de ces signalements.

Aujourd'hui, grâce à ses capacités techniques, l'État peut facilement consulter le compte en banque, la correspondance privée, les conversations et les comptes de réseaux sociaux de n'importe qui. L'internet et les médias sociaux nous donnent de nouvelles possibilités de nous explorer nous-mêmes. Mais nous ne nous sommes jamais autant exposés et cela nous rend vulnérables si quelqu'un choisit de s'en servir contre nous. Toute information, toute communication peut placer les jeunes gens sous la surveillance de l'État. Quand les États oppresseurs arrêtent des gens, ils ont très souvent des informations entre les mains. Elles peuvent servir de moyen de contrôle, de moyen de vous dire : nous savons exactement ce que vous pensez ou ce que vous faites. Ceci peut pousser les gens à la folie.

Quand les hommes ont peur et ont l'impression que tout est exposé au regard du gouvernement, ils se censurent et s'empêchent de penser librement. C'est dangereux pour le développement humain.

En Union Soviétique jadis, en Chine aujourd'hui et même aux États-Unis, les responsables pensent toujours que ce qu'ils font est nécessaire et sont fermement convaincus de faire ce qui est le mieux pour l'État et le peuple. Mais l'enseignement qu'on doit tirer de l'Histoire, c'est qu'il faut limiter le pouvoir de l'État. Si un gouvernement est élu par le peuple et travaille véritablement pour le peuple, il ne doit pas céder à cette tentation. »

Ai Weiwei, <http://courrierinternational.com>

DOCUMENT 4

Dessin humoristique en ligne sur <http://www.laviemoderne.net/grandes-autopsies/37/l-acculture-en-serres>,
Quand l'optimisme numérique devient mortifère, Loys, 13/01/2013

Toi aussi tu milites ?



Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.